Dossier d'inscription 2025-2026

Ecole de Musique Intercommunale Cœur de Loire

Le dossier à rendre comporte plusieurs feuillets :

☐ **ANCIENS ELEVES : un FORMULAIRE DE REINSCRIPTION à vérifier, corriger, compléter, dater et signer. Il remplace la fiche RESPONSABLES LEGAUX et le recto de la fiche ELEVE. Merci cependant d'indiquer les choix d'horaires et de jour pour le cours de FORMATION MUSICALE**

☐ **NOUVEAUX ELEVES : une fiche recto-verso RESPONSABLES LEGAUX OU ELEVE ADULTE Merci de remplir avec précision l'ensemble des coordonnées, y compris téléphones et courriels afin de vous joindre dans les meilleurs délais en cas de nécessité.**
-> FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (facture électricité, quittance, …)

☐ **NOUVEAUX ELEVES : une fiche ELEVE à remplir en complétant des informations individuelles et le choix des cours et pratiques pour chaque personne.**

☐ **POUR TOUS LES ELEVES : le verso de la fiche ELEVE : Disponibilités pour les cours individuels, autorisation diffusion image/vidéo, décharge parentale, demande de location, … Photo d'identité numérisée à transmettre par mail**

☐ **Les pré-inscriptions se font dès le mois de juin Les règlements d'octobre valident cette inscription : la totalité est due une fois l'inscription validée.**
Règlement en 1 seule fois entre le 01 et le 15 octobre 2025
Règlement en 3 fois : du 01 et le 15 octobre 2025, du 05 au 15 janvier 2026, du 01 au 15 avril 2026

☐ **Le règlement intérieur NOUVELLE EDITION 2025 (indiquez que vous en avez pris connaissance sur la fiche d'inscription)**

☐ **ANCIENS ELEVES : Questionnaire étude sociologique (si vous ne l'avez pas transmis avant)**

☐ **Le formulaire HARMONIE DE COSNE à compléter, dater et signer – Joindre un chèque d'adhésion de 25 euros à l'ordre de l'association**

☐ **Pour les résidents de la CC Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription et fournir un justificatif svp**

Merci d'indiquer sur le verso de la fiche ELEVE vos disponibilités (3 créneaux impératifs) en fonction des jours et heures de présence des professeurs, précisés en page 3 de ce livret. Les plannings définitifs seront établis lors de la réunion plénière du **jeudi 11 septembre à 18h à la salle des fêtes de Cosne**

8, impasse de la Madeleine – 58200 COSNE-COURS SUR LOIRE
ecoledemusique@coeurdeloire.fr **03 86 26 60 17**

Les parcours possibles des apprentis-musiciens

Selon l'âge et le projet de l'élève, différents parcours sont accessibles.

Eveil Musical 1ère année (5 ans, GS), 2ème année (6 ans, CP)

Ce cours collectif s'adresse aux plus jeunes enfants et permet un éveil sensoriel lié aux sons, une découverte instrumentale, une initiation au chant, une approche ludique du langage musical.

A partir de 7 ans (CE1), l'enfant pratique un instrument et entame son parcours de formation en « Initiation » (pendant 1 an) puis en « Cycle I » (4 années : CI-1, CI-2, CI-3, CI-4)

L'enfant pratique l'instrument choisi en **cours individuel** (30 min) ou **cours collectif** (45 min). Il participe **obligatoirement** à un cours collectif de **formation musicale** (FM, 1h à 1h30) et une **pratique collective** (à partir de la 3ème année du Cycle 1)

Après avoir validé les acquisitions du Cycle I (contrôle continu et examen), l'élève accède au « Cycle II » (4 années : CII-1, CII-2, CII-3, CII-4)

Dans ce cas, le cours collectif de **formation musicale** (1h) et **une pratique collective** sont **obligatoires.** Le cours d'instrument passe à 45 minutes en individuel ou 1h en cours collectif.

Adolescents et adultes peuvent intégrer un parcours adapté

« Cycle Ados » ou « Cycle Adultes »

Le temps de cours individuel (30 ou 45 min) est déterminé en fonction du niveau (validation du Cycle 1), de la régularité de la pratique et de la participation régulière aux ensembles amateurs (orchestres, chorales, ...)

Les ateliers collectifs : Orchestre Cycle 1 (tous instruments, enfants et adultes, sauf cordes frottées), Orchestre à cordes Cycle 1, Ensemble de Guitares, Ateliers Impro Jazz, Atelier M.A.O. (Musique assistée par ordinateur), ACPI (Ateliers collectifs de pratique instrumentale) saxophone et trompette à Pouilly. NOUVEAUTÉS Rentrée 2025 : Chœur pop le mardi de 18h à 19h30 (initié en 24/25) / Ateliers collectifs de pratique instrumentale à Cosne : saxophone, trombone, tambour, ukulélé

Ensembles de pratique en amateurs : Harmonie de Cosne, Atout Chœur, The Big Doo Doo Band, Orchestre Attacca, Ateliers MAA (Musiques Actuelles Amplifiées)

La participation aux ensembles de pratique en amateurs permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur les cours instrumentaux et vocaux. Adhésion obligatoire à l'association « Harmonie de Cosne » (sauf Ateliers MAA).

Périodes d'enseignement en 2025-2026 Zone A (Nièvre)

Période 1	du lundi 15 septembre au samedi 18 octobre 2025
Période 2	du lundi 03 novembre au samedi 20 décembre 2025
Période 3	du lundi 05 janvier au samedi 07 février 2026
Période 4	du lundi 23 février au samedi 04 avril 2026
Période 5	du lundi 20 avril au samedi 04 juillet 2026

Pas de cours les jours fériés : mardi 11 novembre 2025, vendredis 01 et 08 mai, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, lundi 25 mai 2026.

Jours et horaires de présences des professeurs pour l'année 2025-2026.
Merci de vous y référer pour indiquer vos disponibilités
(3 créneaux impératifs) sur le verso de la fiche ELEVE.

Cours individuels	Professeurs	Jours et horaires des cours
Flûte traversière	Carine DUPRÉ	Samedi (8h30 -17h00)
Basson	Bruno LALLOZ	Mardi (12h00 -21h00) - Mercredi (09h00 - 16h00)
Clarinette	Thomas ROLLOT	Samedi (10h30 - 17h30)
Saxophone	Sébastien LEDOUX	Lundi (9h00-10h30) - Jeudi (16h30 -18h, 18h45 -19h30) Vendredi (16h - 17h45)
Trompette	Denis DUPONT	Mercredi (16h - 18h30)
Cor	Sébastien SMEKTALA	Mercredi (13h - 14h30) OU samedi (9h30 – 11h30)
Trombone/Tuba	Jean-Yves CHIR	Lundi (16h30 – 17h45) - Mercredi (14h – 17h) Vendredi (16h à 18h)
Percussions	Julien COQBLIN	Jeudi (16h30 - 20h)
Tambour	Mikaël FOREST	Lundi (18h - 19h30)
Violon	Séverine PELLERIN	Lundi (16h – 19h) - Vendredi (16h - 20h45)
Violoncelle	Sylvie KEGREISZ	Jeudi (15h - 20h)
Guitare classique	Philippe GOBY	Mardi (16h - 18h30, 19h30 - 21h30) Mercredi (9h-16h)
Piano	Guy JAILLOT	Samedi (10h - 18h30)
Orgue/ Piano	Alice BENEVISE	Vendredi (13h -16h, 16h30 - 20h30)
Chant	Gaëlle BEAU	Lundi (16h - 20h) - Mardi (17h -19h) Mercredi (15h - 19h) Jeudi (15h - 19h)
Synthétiseur/ Piano	David BAZIN	Lundi (16h30 - 20h) - Mardi (14h -17h30, 19h - 20h) Mercredi (19h - 20h) - Jeudi (14h - 18h) Vendredi (14h à 18h)
Guitare et basse électriques	Stéphane MINEOT	Lundi (16h à 20h)
Batterie	Jean-Pascal MOLINA	Lundi (16h -20h) - Mardi (16h -20h)

Horaires du secrétariat pour les inscriptions/réinscriptions

Les places des anciens élèves sont réservées jusqu'au 31/08/25. Au-delà de cette date, elles sont considérées comme disponibles. Les nouvelles inscriptions sont acceptées en fonction du nombre de places, du domicile et de la date de réception du dossier (cf. Règlement intérieur).

du 16/06 au 21/06*, du 24/06 au 25/06, du 30/06 au 05/07*
du 02/09 au 03/09, du 08/09 au 13/09*

Lundi*	9h – 12h	
Mardi		14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi*		16h15 - 18h
Samedi*	9h - 12h	

du 08/07 au 11 /07, du 15/07 au 19 /07*
du 22/07 au 25/07, du 25/08 au 30/08*

Lundi*		14h -18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi		14h - 18h
Samedi*		14h - 18h

*Semaines paires : jours sans **
*Semaines impaires : jours sans et avec **

Les règlements pour l'inscription se feront au secrétariat <u>à partir du 01 octobre 2025</u>

Date de reprise des cours :

Lundi 15 septembre 2025

FICHE ELEVE Recto

Nouvelle inscription * ☐ Réinscription ☐

Cœur de Loire École de MUSIQUE — RESO Nièvre, Service public pour l'enseignement et les pratiques artistiques — Nièvre le département — Harmonie de Cosne

ELEVE 2025-2026

Nom Prénom:
Date et lieu de naissance:
Adresse:
Code Postal et Ville:
Etablissement Scolaire et classe en 2025/2026 :
Téléphone de la personne adulte à joindre:
Téléphone Mobile de l'élève:
Adresse Courriel de l'élève:

Cochez les pratiques en amateurs auxquelles vous participerez en 2025-2026

• ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND"	lundi 20h - 22h	☐
• ORCHESTRE A CORDES "ATTACCA"	mardi 19h15 -20h45	☐
• CHORALE "ATOUT CHŒUR"	mercredi 19h15 - 21h15	☐
• ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE DE COSNE "	vendredi 19h45 - 21h45	☐
• ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES	lundi 20h15 - 21h15	☐
	jeudi 19h - 20h	☐
	vendredi 18h - 19h	☐

Si vous avez coché une de ces cases, merci de remplir le formulaire Association "Harmonie de Cosne"

Cochez les cours ou ateliers collectifs auxquels vous participerez en 2025-2026

Cours instrumentaux/vocaux

Flûte traversière	☐
Basson	☐
Clarinette	☐
Saxophone	☐
Cornet Trompette	☐
Cor	☐
Trombone Tuba Euphonium	☐
Violon	☐
Violoncelle	☐
Guitare classique	☐
Guitare électrique	☐
Basse électrique	☐
Chant	☐
Piano	☐
Orgue	☐
Claviers	☐
Tambour	☐
Percussions classiques	☐
Batterie	☐

Formation musicale

Eveil

Eveil le mercredi	5 ans 13h45 - 14h30	☐
	6 ans 14h30 - 15h45	☐

Initiation/Cycle 1/ Cycle 2/Ados/Adultes

Initiation (à partir de 7 ans)	mercredi 9h15 - 10h30	☐
	mercredi 10h30 - 11h45	☐
Cycle I - 1ère année	mercredi 9h - 10h30	☐
	mercredi 16h - 17h30	☐
Cycle I - 2ème année	mercredi 10h30 - 12h	☐
	mercredi 17h30 - 19h	☐
Cycle I - 3ème année	mardi 17h30 - 19h	☐
	mercredi 16h - 17h30	☐
Cycle I - 4ème année	mardi 17h30 - 19h	☐
	mercredi 17h30 - 19h	☐
Cycle II (1e et 2e)	lundi 17h45 - 19h15	☐
Cycle II (3e et 4e)	vendredi 17h45 - 19h15	☐
Ados 1	mercredi 18h - 19h	☐
Ados 2	jeudi 18h - 19h	☐
Adultes 1/2	mardi 19h - 20h30	☐

Ateliers collectifs

Atelier Impro Jazz un samedi/mois 10h à 12h (Cosne/La Charité)	☐
Atelier Impro Jazz lundi 19h15 - 20h	☐
Ensemble à cordes Cycle 1 lundi 19h - 19h45	☐
Ensemble de Guitares mardi 18h30 - 19h30	☐
Orchestre Cycle 1 ***sauf cordes frottées*** vendredi 18h - 19h	☐
Chœur pop mardi 18h à 19h30	☐
Atelier MAO un samedi/mois 9h-13h	☐

ACPI Pouilly (mercredi) 45 min

Trompette (1) 13h15	☐
Saxophone (1) 13h15	☐
Trompette (2) 14h	☐
Saxophone (2) 14h	☐

ACPI Cosne 45 min

Trombone lundi 17h45	☐
Saxophone jeudi 18h	☐
Tambour lundi 18h	☐
Ukulélé lundi 18h	☐

Photo d'identité de l'élève par mail svp: ecoledemusique@coeurdeloire.fr

Cadre réservé à l'administration
Date de réception du dossier:

*** Nouvelle inscription: en fonction des places disponibles, nous vous confirmerons votre inscription au plus tard début septembre.**

FICHE ELEVE Verso

Nom Prénom :

DISPONIBILITES COURS INSTRUMENTAL/VOCAL

Consultez les jours et horaires de présence du professeur de votre spécialité (page 3 du dossier d'inscription) et complétez le tableau ci-dessous avec 3 propositions obligatoires *(joindre une feuille libre annexe si vous pratiquez plus d'un instrument)* :

JOURS	HORAIRE

AUTORISATION DIFFUSION IMAGE/VIDEO

Je soussigné(e)……

- Autorise
- N'autorise pas

L'Ecole de Musique Cœur de Loire à diffuser les photos et/ou vidéos et/ou productions de mon enfant ou moi-même. ***(Rayer la mention inutile)***

DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e)……
Autorise mon enfant ……

- à accéder et quitter l'Ecole de Musique accompagné des personnes ci-après nommées :
- à accéder et quitter SEUL l'Ecole de Musique

(Rayer la mention inutile)

LOCATION INSTRUMENTS A VENT/CORDES FROTTÉES

Je souhaite louer un instrument à vent pour l'année 2025-2026 **:** ◯

Type d'instrument : .....

REGLEMENT INTERIEUR/ CONSEIL D'ETABLISSEMENT/A.R.S.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique 2025 et l'accepter ◯

Je souhaite représenter les parents d'élèves et élèves adultes au Conseil d'établissement (2 à 3 réunions par an) : ◯

Enfant résidant sur le territoire Cœur de Loire bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire (Sur justificatif) ◯

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

◯ En 1 seule fois : octobre ◯ En 3 fois : octobre / janvier / avril

Fait à le Signature :

Année Scolaire 2025-2026

Responsable Légal 1 ou Eleve Adulte Adresse de facturation

Madame ou Monsieur				
NOM:				
Prénom:				
Date de naissance:				
Adresse:				
Code Postal et Ville:				
Adresse courriel:				
Téléphone mobile:				
Téléphone domicile:				
Téléphone professionnel:				
Profession: Merci de cocher la case correspondante	Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
	Artisan		Ouvrier qualifié	
	Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
	Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
	Chef d'entreprise de 10 salariés et plus		Policier ou Militaire	
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
	Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
	Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
	Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
	Emploi civil - Agentde service fonction publique		Profession libérale	
	Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
	Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
	Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
	Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
	Ouvrier Agricole		Technicien	

Année Scolaire 2025- 2026

Responsable Légal 2

Madame ou Monsieur				
NOM:				
Prénom:				
Date de naissance:				
Adresse:				
Code Postal et Ville:				
Adresse courriel:				
Téléphone mobile:				
Téléphone domicile:				
Téléphone professionnel:				
Profession: Merci de cocher la case correspondante	Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
	Artisan		Ouvrier qualifié	
	Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
	Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
	Chef d'entreprise de plus de 10 salariés		Policier ou Militaire	
	Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
	Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
	Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
	Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
	Emploi civil - Agent sécurité fonction publique		Profession libérale	
	Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
	Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
	Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
	Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
	Ouvrier Agricole		Technicien	